



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

ADOPTION AVEC MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-01 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal a adopté avec modifications, lors de sa séance ordinaire du 6 mars 2023, le règlement numéro 2023-01 relatif à la démolition d'immeuble ;

QUE l'objet dudit règlement vise à assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle des immeubles dans un contexte de rareté des logements, de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, mais également d'encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble ;

QUE ce règlement a fait l'objet d'une assemblée publique de consultation avant son adoption en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

QUE ce règlement doit être soumis à l'approbation de la MRC des Maskoutains afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé ;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville sur les heures normales d'ouverture ainsi que sur le site web de la Municipalité : saintbernarddemichaudville.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 14^e jour du mois de mars 2023

Geneviève Bureau

Greffière-trésorière adjointe



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Objet :

**ADOPTION AVEC MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT NUMÉRO
2023-01 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 13 h 30 et 13 h 40, le 14 mars 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 mars 2023.

Geneviève Bureau
Greffière-trésorière adjointe